



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 juin 2022

Réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique

Publication des rapports intermédiaires relatifs aux deux premières campagnes de mesure de particules ultrafines (PUF) dans les environs de l'aéroport

Les deux premiers rapports intermédiaires de l'étude portant sur la mesure des particules ultrafines (PUF) à proximité de l'aéroport Nantes-Atlantique sont publiés. Cette étude, qui se poursuivra jusqu'en juin 2023, est réalisée par Air Pays de la Loire. Elle a été commandée par la DGAC dans le cadre des engagements pris par l'État à l'issue de la concertation de 2019.

Nils Raynaud, directeur du projet de réaménagement de Nantes-Atlantique, indique : « *Lors de la concertation préalable de 2019 sur le réaménagement de Nantes-Atlantique, les riverains de l'aéroport ont exprimé des inquiétudes au sujet de la qualité de l'air à proximité de l'aéroport. Nous ne disposions alors que de très peu de données concernant l'influence de l'aéroport sur les concentrations mesurées dans son environnement. L'étude en cours constitue une première étape pour améliorer la connaissance de ces particules.* »

Le directeur d'Air Pays de la Loire, David Bréhon, précise que de façon générale, les particules ultrafines sont une « *pollution peu documentée* ». Ainsi, « *contrairement à d'autres types de polluants, telles que le dioxyde d'azote ou les particules fines PM_{2,5} dont les niveaux de concentration dans l'air sont réglementés, il n'existe pas aujourd'hui de réglementation concernant les particules ultrafines dans l'air ambiant, ni à l'échelle nationale, ni à l'échelle européenne* ».

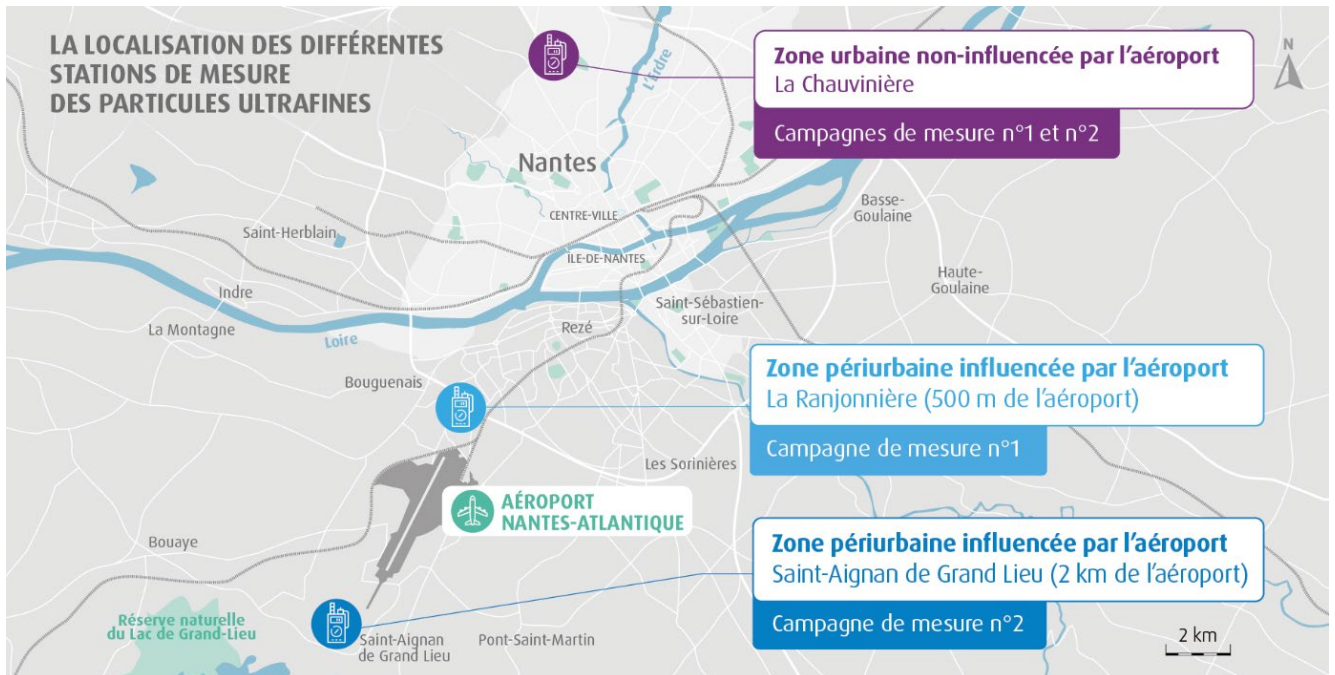
Contacts presse :

Direction générale de l'Aviation Civile
medias.dgac@aviation-civile.gouv.fr

Air Pays de la Loire
Marion GUITER - guiter@airpl.org ou 02 28 22 02 10



Les rapports intermédiaires se basent sur deux campagnes de mesure permettant de comparer un site en zone urbaine non-influencée par l'aéroport et deux sites situés respectivement au nord et au sud de l'aéroport :



Les résultats des deux premières campagnes de l'étude ont permis de mettre en évidence un impact du trafic aérien sur les niveaux de concentrations en PUF aux abords de l'aéroport. Cette influence se caractérise par la présence d'élévations de particules ultrafines qui durent entre 5 et 10 minutes, lors des décollages et d'atterrissages des avions. Ces élévations sont mesurées lorsque les vents provenant de la piste de l'aéroport sont orientés en direction du site de mesure ; cela représente 3 % du temps total des mesures.

Les premiers éléments de comparaison entre les deux stations à proximité de l'aéroport montrent que la moyenne des élévations diminue lorsqu'on s'éloigne de l'aéroport. Cette diminution des concentrations est de 36 % avec une distance augmentée de 1 500 mètres.

En milieu urbain non influencé par l'aéroport, des élévations en lien avec les émissions du trafic automobile et du chauffage résidentiel sont enregistrées le matin (d'une durée de 2h) et le soir (entre 5 et 6h).

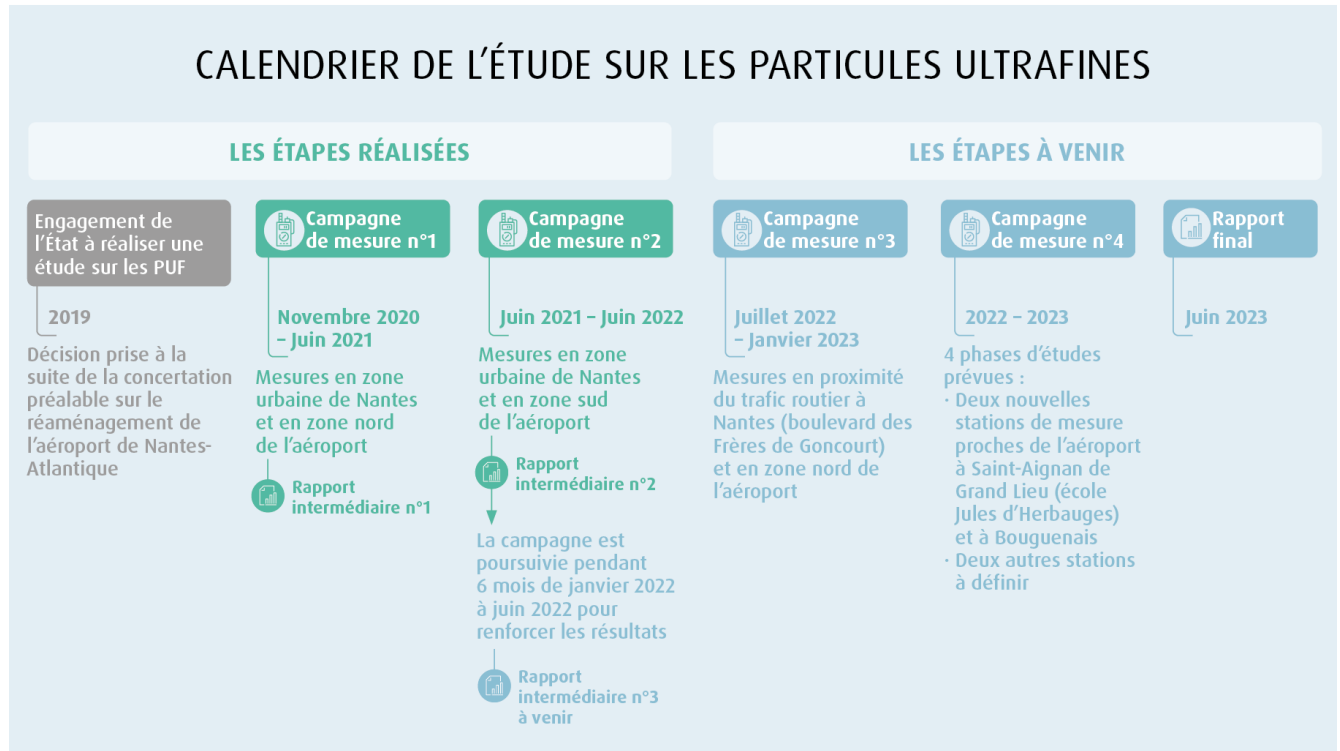
Contacts presse :

Direction générale de l'Aviation Civile
medias.dgac@aviation-civile.gouv.fr

Air Pays de la Loire
Marion GUI TER - guiter@airpl.org ou 02 28 22 02 10



Ces résultats seront approfondis à l'aune des prochaines campagnes de l'étude :



Pour en savoir plus, consultez les rapports complets sur :

- Le site du [projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique](#)
- Le site d'[Air Pays de la Loire](#)
- Le site de l'[Observatoire territorial autour de Nantes-Atlantique \(OTANA\)](#)

Contacts presse :

Direction générale de l'Aviation Civile
medias.dgac@aviation-civile.gouv.fr

Air Pays de la Loire
Marion GUI TER - guiter@airpl.org ou 02 28 22 02 10